

# SANTÉ

# PLÉNITUDE





Des garanties pour faire face à ses dépenses de santé

### L'offre en synthèse



niveaux de garanties



Bonus Dentaire en hausse dès la 2<sup>e</sup> année



### Les conditions d'accès

#### Pour souscrire, être agé(e):

- ✓ de 18 ans
- ✓ vivre en France Métropolitaine

# Les bénéficiaires

- ✓ conjoint(e) ou concubin(e) ou Pacs
- ✓ enfants jusqu'à 18 ans à charge
- ✓ enfants de **18 ans à 26 ans** scolarisés, en formation (alternance)...
- ✓ ascendants reconnus à la charge de l'adhérent par le régime obligatoire

## SANTÉ

### **PLÉNITUDE**





# Le point sur les garanties et services

## Aucune limite d'âge Adhésion possible à tout âge

#### > Garanties « Prévention et Bien-Être »

Prise en charge des examens préventifs, médecines douces, frais de transport et d'hébergement liés à une cure thermale, et vaccins non remboursés.

#### Soutien Financier

Cotisation prise en charge en cas de perte d'emploi.

### > Protection juridique

#### > Services d'asssistance inclus

Aide à domicle, accompagnement psychologique et administratif, inforations médicales et juridiques, ...

#### > Tiers payant Almerys

(Soins courants, optique, vignettes pharmacie, laboratoires, radiologies, auxiliaires médicaux...).

### Les atouts qui font la différence



+ Aucune formalité médicale demandée

+ Aucune limite d'âge à la souscription

### **Les Plus financiers**



-10% pour les couples

-10% pour les TNS





